

RÉSEAU JARDINS

Amateur ou amatrice de jardinage ?

Rejoignez le réseau JARDINS !

- Rencontrez d'autres passionné-es pour échanger sur vos connaissances et savoir-faire
- Participez aux animations et découvrez de nouvelles facettes du jardinage au naturel
- Bénéficiez de conseils gratuits à domicile sur rendez-vous pour produire un compost de qualité
- Développez vos compétences en participant à nos formations gratuites de « Guide composteur » et « Guide jardin au naturel »

+ d'infos : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr • 03 83 26 57 92



création CCMM - ne pas jeter sur la voie publique - édition 2022



Qu'est-ce que c'est ?

C'est l'action de décomposer des déchets organiques grâce à des microorganismes (bactéries, champignons) et des petits animaux (vers de terre, cloportes, cétoines, collemboles...). On obtient ainsi une matière organique naturelle à utiliser dans son jardin : le compost.

Les avantages

1/3 de notre poubelle se compose de déchets organiques. En les compostant, nous réduisons notre quantité de déchets ménagers et les désagréments liés à leur présence dans notre poubelle (odeurs, insectes...).

Le compost est un excellent fertilisant naturel qui allège les terres lourdes et donne du corps aux terres plus légères.

Comment composter ?

Placez votre composteur près de votre maison **dans un endroit accessible**, mi-ombragé et à l'abri du vent. Choisissez un sol plat, bien drainé, **en contact direct avec la terre** pour favoriser l'arrivée des microorganismes, vers de terre et insectes essentiels.

Dans le composteur, on doit mélanger deux types de déchets :

Des déchets « humides » (riches en azote)

Epluchures, restes d'origine végétale, fruits abîmés, peaux d'agrumes, thé, café, fleurs, plantes, petits morceaux de pain...

Pour les plus expérimenté-es : viandes, os, produits laitiers, huiles, litières animales d'origine végétale.

Des déchets « secs » (riches en carbone)

Feuilles mortes, branches broyées, herbes séchées, serviettes papier, carton brun en morceaux, filtres et dosettes en papier de thé ou café, essuie-tout, mouchoirs usagés.

Les dysfonctionnements et leurs remèdes

Moucheron : attirés par le sucre, recouvrez le compost avec une quantité importante de déchets secs.

Mauvaises odeurs : manque d'oxygène, humidité trop élevée. Aérez votre compost en le mélangeant et rajoutez des déchets secs.

Rongeurs : récoltez le compost mûr, mélangez régulièrement le contenu du composteur et couvrant les apports. Un grillage à petite maille peut être installé à la base du composteur pour limiter l'accès.

Moisissure blanche : compost trop riche en carbone. Ajoutez des déchets humides.

Temps de décomposition trop long : contrôlez le bon équilibre entre déchets secs et humides, vérifiez le niveau d'humidité du compost et brassez-le.

Ce qu'il ne faut pas composter

- Litières minérales
- Papiers imprimés, plastiques, métaux, verres
- Déchets traités chimiquement
- Sacs « ok compost » ou « biodégradables »
- Etiquettes de fruits

Quelques conseils

Au départ, déposez des branchages/matière sèche au fond du composteur pour une meilleure aération

Mélangez lors des apports pour favoriser la dégradation

Diversifiez les déchets en les alternant par catégories opposées (secs/humides)

Contrôlez l'humidité du compost : pressée dans votre main, la matière forme un boudin, et quelques gouttes doivent perler

En automne, faire une réserve de feuilles mortes qui serviront à faire des apports en carbone dans le compost tout au long de l'année



Comment utiliser son compost ?

Le compost ne s'utilise jamais en profondeur. Il peut être utilisé demi-mûr (6 à 8 mois) ou quand il est mûr (8 à 12 mois).

Au stade demi-mûr : le compost est déjà décomposé mais on distingue encore la forme des déchets. Lorsqu'on le manipule, il peut tenir en galette. On l'utilise en paillage.

Au stade mûr : le compost prend un aspect sombre, homogène et meuble avec une odeur de sous-bois.

Culture en pot et jardinière :

- En rempotage, mélangez 1/3 de compost mûr + 1/3 de terre + 1/3 de sable ou de terreau du commerce.
- En surfaçage : enlevez 2 à 5 cm de la terre située en surface et la remplacez par du compost.

Pour le jardin :

- Au potager, utiliser en surface ou incorporer dans les 5 premiers centimètres du sol, en ajustant la dose en fonction des besoins de chaque plante (2 à 6 L / m²).
- Dans les trous de plantation, ajouter 10 à 20 % de compost à la terre et utiliser le mélange pour les reboucher.
- Pour les plantations d'arbres en racines nues, privilégiez la technique du pralinage en trempant les racines dans une boue obtenue par un mélange d'eau, de compost et de terre. Elle favorisera la reprise.
- Au pied des arbres et des plantes ornementales : étalez 3 à 5 cm de compost et recouvrez-le d'un paillage.
- Sur la pelouse : épandez du compost tamisé à raison de 2 à 5 litres de compost / m².

Pour aller plus loin : le paillage

Le compostage n'est pas la solution à tous vos déchets verts de jardin. Destinez-les aussi au paillage pour les valoriser et éviter des voyages inutiles en déchetterie.

Le paillage consiste à recouvrir son sol avec une couche de matière organique qui empêche la pousse des indésirables, garde l'humidité et permet une aération en favorisant la vie du sol. En se décomposant, le paillage amende la terre.

Dans la nature, tout sol nu est aride. Couvert, il devient fertile !

